

Image not found or type unknown



[DEMANDE PREALABLE REFUSEE...]

Par **007David**, le **05/04/2016** à **11:40**

Bonjour à toutes et à tous,

Je possède une maison mitoyenne de plein pied et mon voisin a en 2007 procédé à la création d'un étage. Depuis le PLU a été modifié, j'ai fait une demande préalable courant février 2016 (39 m²) pour m'aligner sur le faitage ce qui homogénéisera ce déséquilibre architectural et me permettra de créer des chambres pour mes enfants.

J'ai été refusé, pensez vous qu'il y ai une alternative? J'ai entrepris depuis 3 ans des contacts avec le maire et le directeur de l'urbanisme que j'ai rencontré plusieurs fois avant d'entreprendre ma demande préalable.

Je vous remercie pour votre sollicitude et vos conseils.

Cordialement